

Par la création que je propose, il y auroit dans toutes les places, à proportion de la garnison, des ouvriers de toutes les especes utiles pour la défense. Ces ouvriers étrangers aussi braves soldats, qu'expérimentés, ne s'effaroucheroient pas à la vûe des travaux les plus périlleux, & les exécuteroient toujours avec autant de courage que d'habileté.

De-là, un Gouverneur pourroit entreprendre tout ce que sa bravoure & sa fidélité lui inspireroient pour le salut de sa place.

De-là, revivroient les défenses des breches, telles que celles de Mets, par M. de Guise, & tant d'autres si brillantes & si connues chez nos anciens.

De-là, deviendroient plus communes ces sçavantes défenses des chemins couverts, telles que celle de Lille, qui soutint sept attaques, tant par la façon habile dont M. le Duc de Boufflers disposa son feu, que par les ouvrages & palissades qu'il eut la facilité d'y ajouter, en se servant des ouvriers qu'il trouva dans cette grande Ville.

### *Artillerie.*

Dans une place assiégée, on destine dès le commencement du siège une portion des troupes de la garnison, pour servir aux manœuvres